



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 06 avril 2022

## AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande de modification non-substantielle suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **ARCELORMITTAL Belval & Differdange**  
Objet: **dérogation concernant le contrôle des émissions atmosphériques et du test annuel de fonctionnement des appareils de mesures en continu du four électrique (I/16/0367) à Esch-sur-Alzette, boulevard Charles de Gaulle I**  
Classe : **I**  
N° Dossier : **I/21/0760**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **06 avril 2022 au 21 avril 2022 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz

Pour la Bourgmestre empêchée,

Nathalie Morgenthaler, échevine